

FICHE TECHNIQUE DU CHLORE BLOCS 500 G pour piscines

(Ref. 003335, 075929)

Pour la désinfection permanente de l'eau des piscines

La désinfection de l'eau, lors d'un traitement de choc, n'est pas suffisante pour garder l'eau de la piscine dans un état d'hygiène suffisant. Il faut non seulement désinfecter l'eau, mais lui conférer en plus un pouvoir désinfectant permanent.

Le **Chlore blocs 500 g** est à dissolution lente, il permet de traiter l'eau en continu pendant plusieurs jours.

Un taux de chlore libre compris entre 0,4 et 1,4 mg/litre donne à l'eau son pouvoir désinfectant.

Composition

Acide trichloroisocyanurique.....99%
Humidité.....< 1%

Chlore actif.....90%
Produit homologué par le ministère de la Santé.

Propriétés et caractéristiques

- Aspect du produit : blocs cylindriques blancs de 500 g, odeur chlorée.
- Solubilité : lente dans l'eau
- Dimensions :

hauteur	50 ± 4 mm
diamètre	90 ± 0,3 mm
masse	500 ± 5 g

Mode d'emploi

Au préalable, ajuster le pH de l'eau entre 7,2 et 7,6.

Le taux de chlore actif libre doit être compris entre 0,4 et 1,4 mg/l

Après avoir effectué un traitement de démarrage avec du chlore à dissolution instantanée (chlore granulé ou chlore pastilles 20 g), introduire dans le panier du skimmer 1 bloc pour 50 m³ d'eau.

Conserver le reste des blocs dans un endroit sec et frais. Dès que le bloc est usé au ³/₄, le remplacer par un autre bloc. 2 blocs permettent un traitement de 20 jours pour 50 m³ suivant la fréquentation et la température.

**ATTENTION ! NE PAS FAIRE RENTRER D'EAU DANS LE RECIPIENT DE STOCKAGE.
REFERMER SOIGNEUSEMENT**

Conditionnement

Pot ou seau plastique.

Consignes de sécurité

NOCIF – COMBURANT – DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Favorise l'inflammation des matières combustibles – Nocif en cas d'ingestion – Au contact d'un acide dégage un gaz toxique – Irritant pour les yeux et les voies respiratoires – Très toxique pour les organismes aquatiques – Peut entraîner de effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique – Conserver sous clé et hors de portée des enfants – Conserver le récipient à l'abri de l'humidité – En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste – En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées – En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette – Eliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux – Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter la fiche de données de sécurité – **Attention !** Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, des gaz dangereux (chlore) peuvent se libérer.